



Master Lettres et philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres et philosophie. 2016, Université de Nantes. hceres-02041457

HAL Id: hceres-02041457

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041457>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Lettres et philosophie

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Lettres et philosophie* s'inscrit dans la politique pluridisciplinaire revendiquée par l'Université de Nantes, ici articulée autour de la littérature, de la philosophie et des mondes antiques. Elle affiche un double objectif à savoir, renforcer les connaissances dans les disciplines littéraire et philosophique, et former les étudiants aux méthodes de recherche dans les disciplines correspondant aux sections 8 (lettres classiques), 9 et 10 (littérature française et littératures comparées) et 17 (philosophie) du conseil national des universités. Le master se conçoit comme ouvrant à trois agrégations (lettres classiques, lettres modernes et philosophie) et regroupe pour ce faire trois spécialités - *Lettres classiques*, *Littérature française et comparée*, *Philosophie* - correspondant aux trois agrégations.

Ce master permet aux étudiants de poursuivre vers le doctorat de lettres classique, de littérature française, de littératures comparées ou de philosophie, ou bien de s'insérer dans le monde professionnel, en particulier par une poursuite d'études vers les concours de l'enseignement, mais aussi, plus largement, en donnant accès à des métiers dans le domaine de la culture, de la communication et de l'édition. Les enseignements sont structurés de manière à allier connaissances disciplinaires, méthodologie et pratique de la recherche et préprofessionnalisation.

Chaque spécialité dispose d'une architecture propre, mais certains enseignements sont ouverts aux étudiants des autres spécialités.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Lettres et philosophie* remplit bien son objectif de formation disciplinaire et interdisciplinaire à la recherche et par la recherche. Il est solidement adossé aux équipes de recherche locales. Il s'agit donc d'une formation équilibrée entre classicisme et ouverture à des exigences plus contemporaines. On y trouve un bon équilibre entre connaissances disciplinaires spécifiques aux spécialités, méthodologies de la recherche et compétences rédactionnelles utilisables dans d'autres domaines professionnels que les métiers de l'enseignement, de la formation et de la recherche. La spécialité *Lettres classiques* se distingue par des taux de réussite aux concours de professorats excellents (entre 90 % et 100 % d'admis au CAPES, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, 88 % d'admissibles et 40 % d'admis à l'agrégation (sessions 2007-2012), 80 % d'admissibles et 60 % d'admis pour les sessions (2011-2014)).

La formation a l'originalité de rapprocher entre elles des disciplines liées fondamentalement à la maîtrise de la langue et qui, bien souvent, n'ont pas d'interactions entre elles en dépit de cette proximité substantielle. Elle comble ainsi un manque dans le paysage de la formation et offre une passerelle intéressante entre des domaines de recherches académiquement distincts, mais en fait liés dans l'histoire de la pensée. Toutefois, on peut s'interroger sur l'absence d'un véritable tronc commun aux trois spécialités. D'autres points méritent une attention particulière comme le fait de ne pas trouver, avec le taux d'encadrement du master, de dispositif plus renforcé d'aide à la réussite pour les étudiants. Les mobilités à l'international, qu'il s'agisse de mobilités étudiante ou enseignante, semblent être marginales, ce qui révèle une ouverture à l'international trop faible. On regrettera enfin que les chiffres indiqués pour l'insertion professionnelle concernent l'ensemble des masters arts-lettres-langues - ils ne permettent donc pas une appréciation du master *Lettres et philosophie* lui-même. On ne s'étonnera alors pas que l'analyse faite dans le dossier soit très insuffisante. L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention explique probablement ces lacunes.

Points forts :

- Un solide adossement à la recherche dans toutes les spécialités du master qui permet une réelle formation par la recherche.
- Un bon équilibre entre connaissances, méthodologies de la recherche et compétences rédactionnelles.
- Débouchés avec de bon taux de réussite vers les concours d'enseignement (pour la spécialité *Lettres classiques*).

Points faibles :

- Les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants pourraient faire l'objet de procédures spécifiques.
- Trop peu d'ouverture à l'international.
- Le suivi spécifique des diplômés de la mention n'est pas assuré et les données chiffrées manquent de précision.
- Pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Recommandations :

L'interdisciplinarité de ce master pourrait être mieux utilisée. Il serait utile de renforcer cette transversalité en la prenant en compte dans l'évaluation des étudiants, en assurant un suivi plus spécifique et en mettant en place un tronc commun entre les spécialités. Par ailleurs, il paraît assez délicat de mutualiser cours de préparation aux concours de l'enseignement et enseignement de la recherche en master. Que cette solution soit nécessaire pour économiser un certain nombre d'heures est une chose, qu'elle soit bénéfique à la formation en est une autre. Il conviendra également de renforcer l'ouverture à l'international de la mention, notamment en développant une véritable incitation à la mobilité et de systématiser le suivi des diplômés. La constitution d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention pourrait probablement aider à pallier un certain nombre de ces points.

Même s'il ne s'agit pas de points identifiés comme très faibles, le suivi des stages et leur prise en compte pourraient être plus incitatifs, en particulier pour les candidats ne se destinant pas à l'enseignement. Enfin, l'originalité de ce master pourrait être mieux valorisée en renforçant le lien entre recherche et professionnalisation dans des domaines par ailleurs bien identifiés par le master.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation de master <i>Lettres et philosophie</i> vise à doter les étudiants des compétences suivantes : culture générale, compétences rédactionnelles, argumentatives, documentaires, compétences issues de la recherche, mais transposables dans d'autres domaines. Cet objectif général est favorisé par les exigences communes aux trois spécialités du master.</p> <p>L'accent est mis sur le travail en équipe et la prise de parole par les étudiants, et, de manière attendue dans le cadre d'un master, sur la formation par la recherche. Un mémoire est exigé en première année (M1) et en deuxième année (M2) en <i>Littérature française et comparée</i>, uniquement en M2 en <i>Lettres classiques</i> et en <i>Philosophie</i>. La progression entre le M1 et le M2 se conçoit dans le sens d'un approfondissement disciplinaire et d'une autonomie croissante de l'étudiant dans les activités de recherche.</p> <p>En <i>Lettres classiques</i> et en <i>Philosophie</i>, le master est mutualisé avec la préparation à l'agrégation, ce qui s'explique par le souci de maintenir une préparation à ce concours alors que le nombre de candidats est faible. Toutefois, cela n'est pas sans poser un problème de cohérence entre les objectifs d'un master recherche et d'une préparation aux exercices académiques de ces concours, dont les exigences sont distinctes.</p> <p>L'équipe se propose de fournir aux étudiants une fiche descriptive des compétences à acquérir et cette initiative irait sans doute dans le sens d'une clarification des exigences pour les étudiants eux-mêmes.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La spécialité <i>Lettres classiques</i> est la seule spécialité de ce type sur les Pays de la Loire. La spécialité <i>Philosophie</i> est aussi présente à l'Université de Rennes 1. Les trois spécialités - <i>Littérature française et comparée</i>, <i>Lettres classiques</i> et <i>Philosophie</i> - recrutent dans les licences ouvertes dans les mêmes spécialités dont elles sont une continuation tout à fait évidente et nécessaire. C'est une des forces de l'Université de Nantes que de présenter des parcours complets, de la licence au doctorat, dans ces disciplines. Le master recherche présente une alternative au master MEEF correspondant qui contribue à l'attractivité des formations en Lettres classiques, Lettres modernes et Philosophie sur le site de Nantes.</p> <p>Le master est adossé à trois centres de recherches correspondant aux trois spécialités de la mention (<i>Lettres classiques</i>, <i>Philosophie</i>, <i>Lettres modernes</i>) : L'Antique et le moderne (AMo, Equipe d'accueil, EA 1164), le Centre atlantique de philosophie (CAPhi, EA 2163) et le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA, EA 1163). Le master bénéficie aussi d'interactions avec l'Institut d'études avancées de Nantes et la Maison des sciences de l'homme, qui offrent par exemple des stages de recherche aux étudiants.</p> <p>Les écoles doctorales (ED) <i>Sociétés, cultures, échanges</i> (ED 496), pour les lettres classiques et modernes et <i>Cognition, interaction, éducation</i> (ED 504) pour la philosophie, communes à Nantes, Angers et Le Mans, offrent un débouché attractif pour les étudiants désireux de poursuivre vers le doctorat.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de 46 enseignants-chercheurs (EC) dont 17 professeurs (PR) et 29 maîtres de conférences (MCF), auxquels il faut ajouter un professeur agrégé (PRAG) et un professeur certifié (PRCE) d'anglais, ainsi qu'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un allocataire et un ingénieur d'études en philosophie.</p> <p>Ils se répartissent de la manière suivante : 10 en 8^{ème} section (langues et littératures anciennes), 14 en 9^{ème} section (langue et littérature française), 7 en 10^{ème} section (littératures comparées), 14 en 17^{ème} section (philosophie), 2 en 18^{ème} section (architecture), 1 en 72^{ème} section (épistémologie). L'équipe est pluridisciplinaire et les spécialités de chaque enseignant sont complémentaires. Aucun professionnel n'intervient dans ce master.</p> <p>Pour un nombre d'étudiants stable sur la période (entre 141 et 155 inscrits pédagogiques dans les deux années de master, toutes spécialités confondues) cela donne un taux d'encadrement d'un EC pour trois étudiants. Le fort taux de réussite est cohérent avec cette situation.</p> <p>L'implication de l'équipe pédagogique pourrait être plus détaillée, car elle semble être assez classique (suivi de mémoire, dont il est précisé que les enseignants y sont impliqués, mais cela va de soi dans un master).</p> <p>L'équipe est structurée pour chaque spécialité autour d'un directeur de département et d'un responsable de la spécialité. Un conseil de perfectionnement, dont la composition entre universitaires, étudiants et professionnels est équilibrée, se réunit une fois par an, plus si besoin, sans que les conditions qui pourraient appeler à davantage de réunions soient précisées.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les résultats sont globalement stables, encore que les statistiques internes et les chiffres donnés par la direction des études et de la vie universitaire (DEVU) ne coïncident pas, car la DEVU intègre les effectifs du master <i>Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation</i> (MEEF).</p> <p>La spécialité <i>Lettres classiques</i> parvient à réduire les non-validations de M1 en étalant le mémoire de recherche sur les deux années. Les effectifs y sont stables, autour d'une vingtaine d'étudiants (M1 et M2 confondus), avec un très bon taux de réussite (83,3 % en M1, 96,3 % en M2) et un bon taux de réussite aux concours (entre 90 % et 100 % d'admis au CAPES, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, 88 % d'admissibles et 40 % d'admis à l'agrégation (sessions 2007-2012), 80 % d'admissibles et 60 % d'admis pour les sessions (2011-2014)). Pour la spécialité <i>Lettres classiques</i>, le dossier indique 6 agrégés entre 2011 et 2015, ce qui constitue un taux de réussite correct.</p> <p>En spécialité <i>Littérature française et comparée</i>, une désaffection importante peut être observée entre le M1 et le M2 (en 2014-2015 : 47 inscrits en M1 et 20 en M2), explicable par la réorientation de certains étudiants vers un M2 MEEF et une procédure de sélection à l'issue du M1.</p>

	<p>Les tableaux fournis dans le dossier n'indiquent que le nombre d'inscrits, mais pas de taux de réussite.</p> <p>En <i>Philosophie</i>, les effectifs sont en très légère progression sur la période 2011-2015 avec 28 étudiants en moyenne en M1 et 26 en M2, et les bons résultats se manifestent aussi dans une poursuite d'études en doctorat. Les chiffres précis de réussite au diplôme et de poursuites d'études ne sont pas indiqués.</p> <p>Les chiffres indiqués pour l'insertion professionnelle concernent l'ensemble des masters arts-lettres-langues - ils ne permettent donc pas une appréciation du master <i>Lettres et philosophie</i> lui-même. On note que 81,1 % des diplômés ont un emploi dans les 18 mois (hors métiers de l'enseignement, de la formation et de la recherche). Les concours de l'enseignement (CAPES et agrégation) offrent un débouché important.</p> <p>L'école doctorale Sociétés, cultures, échanges attire de nombreux étudiants issus du master (13 doctorants de l'AMo en sont issus).</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans le cadre des trois laboratoires auxquels le master est adossé, et conformément à l'exigence de formation à et par la recherche, les étudiants sont appelés à assister aux conférences et aux rencontres organisées par les laboratoires, auxquelles participent des chercheurs d'autres universités, françaises et étrangères. L'incitation est forte et institutionnelle : ces participations sont obligatoires dans le cadre de certaines unités d'enseignement (UE) fondamentales (même si le mode d'évaluation spécifique n'est pas précisé).</p> <p>De manière classique, mais efficace, les étudiants sont invités à mettre en œuvre les procédures et les méthodes de la recherche dans leur mémoire individuel. Les étudiants interviennent en outre lors d'une journée de présentation de leurs travaux. Par ailleurs, les meilleurs étudiants sont intégrés aux travaux d'un projet ANR (Agence nationale de la recherche, POIESIS) pour la spécialité <i>Lettres modernes</i> (cinq étudiants de M2 employés à mi-temps). La transversalité est renforcée dans des journées inter-laboratoires et l'incitation et la formation à la recherche sont des aspects remarquablement dynamiques de cette formation.</p> <p>On voudrait que soit plus détaillé le suivi de la recherche des étudiants même si une journée de présentation de leurs travaux est organisée. Mais pour un travail assez important qui leur est demandé (100 pages), on aurait besoin de savoir quel suivi est mis en place dans une situation où le taux d'encadrement est élevé.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les débouchés évoqués sont les suivants : métiers de la recherche, métiers de l'enseignement, mais aussi métiers du livre, de la communication et de l'information, de l'administration et de la culture. L'aide à l'insertion professionnelle est assurée par la cellule locale d'insertion professionnelle (CLIP) Lettres-Sciences Humaines en collaboration avec le service universitaire d'information et d'orientation (SUIO). Des ateliers de rédaction de CV/ lettres de candidature/ projet professionnel sont envisagés.</p> <p>Les compétences acquises dans les trois spécialités de ce master à finalité recherche servent en particulier dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, qui constituent des débouchés naturels et importants, ainsi que dans les domaines de la culture, de la communication, de l'édition.</p> <p>Toutefois, l'accent est un peu étrangement mis dans la présentation du master sur les compétences transversales des étudiants et sur des compétences relevant du savoir-être selon un vocabulaire emprunté à l'entreprise et sans mise en perspective de cet emprunt dans la construction du parcours où il n'est pas clair qu'il ait sa pertinence. En effet, il n'y a pas de véritable hiérarchisation des compétences alors que certaines paraissent un peu ténues (« faire un bon usage des lieux communs dans la langue ») pour un niveau master (on voit mal quelle compétence socio-professionnelle est mise en avant ici). D'autres compétences vont de soi dans le cadre d'un master (« maîtriser les niveaux de langue », ce qui est une exigence qui va de soi à un niveau Bac+5 et avec la rédaction d'une centaine de pages d'un mémoire de recherche).</p> <p>Le master indique travailler en lien avec la CLIP (cellule locale d'insertion professionnelle) Lettres et sciences humaines qui prend en charge une</p>

	<p>partie de la question et auquel en grande partie cette question est déléguée.</p> <p>L'adossement à la préparation à l'agrégation avec laquelle des cours sont mutualisés dans les spécialités <i>Philosophie</i> et <i>Lettres classiques</i> peut être considéré comme un souci de professionnalisation, mais doit tout de même être interrogé : dans quelle mesure la perspective recherche d'un master est-elle identique à la préparation aux concours d'enseignement ? Cette tendance qui se développe n'est pas sans inconvénients.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans la spécialité <i>Lettres classiques</i>, il y a un stage de deux semaines minimum, évalué dans des UE facultatives dans un domaine lié à l'enseignement du master, avec le projet de rendre le stage obligatoire à l'avenir. Dans la spécialité <i>Littérature française et comparée</i>, le stage est de durée variable (deux semaines minimum) à tous les semestres du M1 et du M2. Il n'est pas fait mention de stage dans la spécialité <i>Philosophie</i>, uniquement d'un stage facultatif de trois semaines au premier semestre. Ces stages s'effectuent en milieu professionnel en rapport avec l'enseignement du master, tant dans les services publics qu'en entreprise.</p> <p>Un rapport de stage est demandé et fait l'objet d'un contrôle par un enseignant-référent, apparemment sans soutenance orale. Le fort taux d'encadrement permettrait un suivi régulier qui est présenté comme assuré sans que des informations précises ne soient données plus avant.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des échanges Erasmus sont en place avec de nombreuses universités. Toutefois, pour les spécialités <i>Littérature française et comparée</i> et <i>Lettres classiques</i>, on observe une baisse des départs des étudiants français en 2014-2015 (0 en <i>Lettres classiques</i>, 1 en <i>Littérature française et comparée</i>). Il faudrait peut-être envisager de renforcer l'incitation à suivre au moins un semestre à l'étranger.</p> <p>En mobilité entrante, les seuls chiffres indiqués sont ceux de la spécialité <i>Littérature française et comparée</i> (entre 9 et 17 étudiants pour la période 2011-2015), mais le dossier précise que de nombreux étudiants non-inscrits dans le master viennent suivre des cours « à la carte ».</p> <p>En revanche, le dossier ne donne aucune indication sur la mobilité (entrante et sortante) des EC.</p> <p>La maîtrise d'au moins une langue vivante est demandée en <i>Lettres classiques</i> pour pouvoir avoir accès à la bibliographie. Il est dispensé aux étudiants un enseignement au choix de langue vivante de 66 heures (au choix avec langue ancienne). Cette même exigence est adossée, pour les étudiants de la spécialité <i>Littérature française et comparée</i>, à un enseignement de deux unités d'enseignement fondamentales (UEF) en M1 et est renforcée en M2. Un enseignement de langue est également ouvert aux étudiants de la spécialité <i>Philosophie</i>.</p> <p>Cette exigence d'ouverture à une autre langue paraît assez bien prise en compte dans les trois spécialités du master et occupe une place cohérente dans la construction des enseignements, même si l'on pourrait souhaiter une ouverture plus grande à l'international, en favorisant les échanges d'étudiants et d'enseignants avec les universités étrangères partenaires.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait sur obtention d'une licence correspondant à la spécialité choisie ou par validation des acquis de l'expérience (VAE). Une sélection des dossiers a été mise en place pour le passage de M1 en M2, ce qui explique le fort taux de réussite des étudiants. Notons qu'en <i>Littérature française et comparée</i>, le passage en M2 nécessite l'avis favorable d'une commission exigeant une lettre de recommandation d'un directeur de recherches et l'obtention d'au moins 12/20 au mémoire de M1.</p> <p>On peut s'étonner de ne pas trouver, avec le taux d'encadrement du master, de dispositif plus renforcé d'aide à la réussite pour les étudiants. Rien n'est précisé sur des dispositifs précis d'aide à la réussite.</p> <p>La mise en place de journées de présentation des travaux des étudiants en M2 est une aide toutefois notable à la réussite de leur recherche et constitue un point fort de ce dispositif.</p> <p>Il est fait mention d'un tutorat d'accompagnement mis en place en M1, dont on peut regretter qu'il ait été abandonné ; les raisons n'en sont pas données.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation à la méthodologie de l'usage du numérique est dispensée au niveau du champ de formation, mais demeure facultative. La plate-forme MADOC est utilisée pour mettre en ligne des documents supports, en particulier des documents visuels. Globalement l'accent ne semble pas mis sur cette dimension.</p> <p>Toutefois, le département de Philosophie a à cœur de développer un site qui soit un véritable outil de documentation pour les étudiants. Par ailleurs, des travaux dirigés (TD) facultatifs sur les usages du numérique sont proposés, cette formation permettant de préparer la certification pour l'obtention du C2i niveau 1 (certificat informatique et internet).</p> <p>L'enseignement se fait en présentiel. Peu de choses semblent faites pour les étudiants ayant des contraintes ou en reprise d'études. Alors que le taux d'encadrement est fort, il n'est par exemple pas mis en place de dispositif spécifique pour aider les étudiants qui auraient des difficultés à assister aux cours en présentiel. On peut le regretter, car il est mentionné des cas de reprise d'études des personnels enseignants de l'académie (sans que leur nombre soit précisé). C'est un problème récurrent dans ces formations où les enseignants du secondaire voudraient pouvoir revenir à la recherche, mais rencontrent des difficultés qui devraient être prises en compte.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont liées à chaque UE, selon des modalités variées (contrôle continu, examen terminal écrit et oral), avec un jury à chaque semestre.</p> <p>Le dossier ne détaille pas comment l'information est donnée aux étudiants sur ces modalités. Leur variabilité compréhensible au regard des spécificités de chaque cours demande en effet que l'information soit maîtrisée et bien communiquée aux étudiants. Aucune information n'est donnée sur ce point qui interroge sur l'adaptation de cette évaluation au double objectif affiché de renforcement des connaissances disciplinaires et de souci de la transversalité.</p> <p>L'évaluation du mémoire ne donne pas lieu à compensation (en M1 et M2 pour la spécialité <i>Littérature française et comparée</i>, en M2 pour les spécialités <i>Lettres classiques</i> et <i>Philosophie</i>). Cela permet au mémoire de demeurer la pièce centrale de la formation par la recherche.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Assez peu d'éléments à souligner sur une question qui pourrait être posée de manière plus spécifique dans une formation qui annonce à la fois tenir à des exigences fondamentales en lettres classiques, lettres modernes et philosophie et se soucier de la transversalité des acquisitions des étudiants.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par le service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) de l'université et seuls des chiffres globaux sont donnés ; au premier décembre 2013, 82,5 % des étudiants ayant suivi une formation de master en SHS ont un emploi ; 57,3 % ont un emploi stable ; 74,6 % sont cadres ou ingénieurs ; 42,7 % travaillent dans la fonction publique. On pourrait souhaiter avoir plus de précision sur ces points.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement présente un bon équilibre entre enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants (11 responsables des équipes pédagogiques et des formations, 5 représentants étudiants, et 10 représentants des milieux sociaux-professionnels). Il est annoncé une réunion par an, et plus si besoin. Malheureusement, ce conseil est mis en place au niveau de l'UFR et non au niveau de la mention.</p> <p>Une enquête anonyme a été mise en place en <i>Lettres classiques</i>, avec, semble-t-il, de bons résultats, mais qui ne sont pas détaillés et une expérimentation a été faite en <i>Lettres modernes</i>. Cette pratique gagnerait à se généraliser.</p> <p>Des efforts sont donc faits dans le sens d'une autoévaluation, mais ils demeurent assez peu précisés dans le rapport et au fond un peu superficiels puisque les résultats des enquêtes, les questionnaires, les taux de réponse des étudiants ne sont pas donnés.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation du Master : lettres et philosophie

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	LLSHS
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Lettres-philosophie
Responsable de la formation	Françoise Rubellin / Pierre Maréchaux

Observations :

p. 5 : précision : La spécialité Philosophie est également la seule en Pays de la Loire.

p. 4 et 6 : on souligne le manque de cohérence possible entre les cours mutualisés master recherche / agrégation : nous ne pouvons que le déplorer, mais ces mutualisations nous ont permis de maintenir ouvertes les différentes formations de l'UFR dont certaines présentaient de faibles effectifs.

p. 5 : la réalisation d'un mémoire sur 2 ans en Lettres classiques est un choix pédagogique, qui ne se limite évidemment pas à réduire les non-validations de M1, d'autant qu'il est soumis à une évaluation intermédiaire en fin de M1.

p. 6 : pour le suivi de l'avancée de leurs travaux, les étudiants ont chacun un directeur de mémoire.

p. 7 : nous regrettons tous que les systèmes de tutorat ne puissent plus être mis en place, par problème de financement.

p. 8 : le C2i fait déjà partie de la formation en Licence en Lettres modernes et Lettres classiques.

Les modalités d'évaluation sont indiquées aux étudiants dans les livrets propres à chaque spécialité, et bien entendu lors des cours.

La question des compétences, des stages et de la pré-professionalisation sont des points qui vont être développés dans la prochaine accréditation selon les normes désormais requises.

Depuis l'année universitaire 2015/2016, de nouveaux accords ont été créés avec les universités de Francfort, de Brême et de Potsdam ; le département Lettres modernes va probablement ajouter un avenant au partenariat avec l'Ajou University (Corée du Sud) qui existe déjà depuis 2002. Le nouveau responsable des Relations internationales s'est rendu à l'Université de Birmingham au mois de mars 2016 pour y rencontrer son homologue, et se rendra à l'Université de Francfort début juin pour trois conférences. Il fera cours très probablement à l'Université de Téhéran pendant tout le mois d'avril 2017 dans le cadre d'Erasmus Mundus. Au mois d'avril, la responsable des RI du département de Romanistik de l'Université de Brême est venue à Nantes pour une visite.

Voici les accords existant actuellement entre le Département de Lettres modernes et les différentes universités européennes et hors Europe :

I. Erasmus

1. Allemagne : Universités de Brême, de Düsseldorf, de Francfort, de Potsdam
2. Espagne : Université de Madrid
3. Finlande : Université de Turku
4. Italie : Université de Pise
5. Pologne : Université de Wroclaw
6. République tchèque : Université de Prague
7. Royaume-Uni : Université de Birmingham
8. Slovénie : Université de Ljubljana
9. Turquie : Université d'Istanbul

II. Convention Europe :

1. Suisse : Université de Zurich